



Sommet mondial des filles à Lomé

Une reconnaissance pour la politique du genre prônée au Togo

La présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, a officiellement ouvert hier à l'hôtel Sarakawa de Lomé, la quatrième édition du sommet mondial des filles. C'est une première sur le continent africain et Lomé a eu le privilège de l'abriter. C'est véritablement une reconnaissance pour ...



PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Tchodie Amah Justine, revendeuse d'ustensiles de cuisine dans le marché d'Adjégré

PAGE 2

ECONOMIE



Portabilité des numéros mobiles

L'Arcep consulte les consommateurs et opérateurs

Dans le cadre de la mise en œuvre de la portabilité des numéros mobiles, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) effectue des consultations auprès des consommateurs et des opérateurs. La portabilité offre plusieurs avantages aux consommateurs.

PAGE 5

Journée internationale de la paix

Des acteurs échangent sur les principes de base de consolidation de la paix

PAGE 11



Cybermenaces

Lomé veut offrir le cadre pour faire de la cybersécurité une priorité

Lomé la capitale togolaise abritera du 25 au 26 octobre 2021, le 1er sommet sur la cybersécurité. Il s'agit d'un événement de grande envergure, puisqu'il va aborder un sujet qui revêt un intérêt capital pour les Etats. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants du secteur privé, des leaders de la société civile ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Covid-19 au Togo : nécessité de continuer à appliquer les recettes qui marchent

Depuis quelques jours, la situation sanitaire semble connaître une accalmie au Togo. Le nombre des cas des contaminations à la Covid-19 a beaucoup baissé. Mais, étant donné qu'au niveau mondial la pandémie est loin d'être finie, l'on doit maintenir la vigilance. Comme l'a dit le professeur-colonel Djibril Mohaman, premier responsable de la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre la Covid-19 au Togo (CNGR-Covid-19), il faut continuer à appliquer les recettes qui marchent.

À la date du 20 octobre 2021, à 18 h 56 mn, le Togo comptait 304 cas actifs, 25392 personnes guéries, 240 décès, et 25936 cas confirmés au total. L'on est loin des milliers de cas actifs que l'on connaissait il y a quelques semaines et qui ont même poussé le gouvernement à durcir les mesures restrictives et à prendre des décisions draconiennes pour obliger ceux qui refusaient toujours de le faire à aller ...

PAGE 3

3e Forum économique et des affaires Turquie-Afrique

Kodjo Adedze invite les opérateurs économiques turcs à investir au Togo



PAGE 5



SOMMAIRE

Guinée
Malgré les sanctions de la Cedeao, le président
Umaro Sissoco Embaló en visite de travail en
Guinée-Conakry



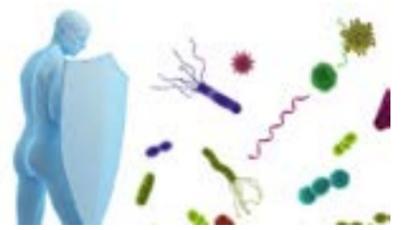
P 4

Mali
Le gouvernement veut négocier avec les Djihadistes



P 4

Système immunitaire
Plusieurs facteurs favorisent son affaiblissement



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Tchodie Amah Justine, revendeuse d'ustensiles de cuisine dans le marché d'Adjégré

Les Togolais affichent un attachement particulier à la cuisine. Le marché des ustensiles bénéficie de cet engouement, ce qui se traduit par une forte implantation de revendeuses dans toutes les localités du pays. Toutefois, la concurrence reste très intense sur le secteur. Celle-ci s'observe d'abord sur les prix, mais elle s'effectue également sur le terrain de l'innovation. Revendeuse d'ustensiles de cuisine dans le marché d'Adjégré, Tchodie Amah Justine a réussi à tirer son épingle du jeu. Pour en arriver là, elle a pu compter sur le FNFI pour se passer des prêteurs dont les taux d'intérêts étaient trop élevés. Retour sur une histoire qui a débuté en 2014. Nous sommes à Adjégré dans la région centrale.

PARCOURS

Qui n'a jamais brûlé un ustensile dès les premiers mois d'utilisation ? Même si la recette était souvent parfaitement suivie, notre matériel n'a pourtant pas survécu à la chaleur émanant de la plaque de cuisson. Pour éviter de nous retrouver, tous les six mois, aux stands ustensiles de cuisine, mieux vaut se tourner vers des produits de qualité. Allez-vous en procurer chez Tchodie Amah Justine dans le marché d'Adjégré si vous êtes dans la région centrale. Couverts, casseroles ou encore moules... Etc.

Tchodie Amah Justine est couturière de formation. Pendant son enfance à Kara, elle aidait également sa mère dans la vente de d'huile de palme. Mais passionnée par les ustensiles de cuisine, elle rejoint son grand frère à Adjégré en 2011 avec une petite épargne pour se lancer dans le secteur. Elle s'est investie dans sa passion avec ses propres

moyens et sa détermination, a appris les bases théoriques de ce business, et a perfectionné son activité avec l'expérience. « J'ai commencé petitement dans le marché. Mais comme j'aime aller vers les gens pour demander conseil, j'ai vite appris, lié rapidement des liens privilégiés avec les fournisseurs », révèle-t-elle. Tchodie Amah Justine a réussi à conquérir d'importantes parts de marché à Adjégré. La demande est forte.

Pour continuer à satisfaire sa clientèle, Tchodie Amah Justine a dû aller voir les prêteurs informels. C'était en 2013. Mais entre-temps, devenue présidente des femmes du marché, elle fut parmi les premières informées sur les produits FNFI après le lancement du fonds en 2014. Et ce fut le départ d'une nouvelle aventure. « J'ai eu successivement 5 crédits avec le FNFI. Le taux d'intérêts est avantageux pour nous les femmes », affirme-t-elle. Les



Tchodie Amah Justine

hommes et les femmes ont sans doute le même potentiel, mais des différences d'accès à l'éducation, à la santé et aux financements peuvent empêcher les femmes de réaliser le leur. Avec ses produits, le FNFI soutient l'entrepreneuriat féminin en améliorant l'accès aux financements.

L'engagement du Togo en faveur de l'égalité a dû s'appuyer sur des mesures gouvernementales pour libérer les femmes des structures sociales qui les empêchaient de progresser. Nous devons avancer et continuer de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Et justement, le produit Nkodédé permet à nos femmes, bénéficiaires en fin des cycles des produits FNFI d'avoir des crédits jusqu'à 5 millions de FCFA pour le premier cycle et 10 millions pour le deuxième cycle. Tchodie Amah Justine, veut avoir un magasin moderne

à Adjégré, rêve qu'elle pourra réaliser d'ici quelques mois par ce qu'étant éligible, elle a mené les démarches nécessaires et aura le financement Nkodédé.

SURMONTER LES DEFIS

Au démarrage d'une nouvelle affaire, la plupart des petites entreprises, qui commencent souvent en tant que nano-entreprises lancent leurs affaires en investissant leur propre épargne et/ou en utilisant des fonds obtenus auprès de parents ou d'amis, qu'elles peuvent compléter par des prêts consentis par des prêteurs informels ou par des crédits acceptés par les fournisseurs de matériel. C'est le cas de Tchodie Amah Justine. Mais, bien avant le lancement des activités du FNFI en 2014.

Aujourd'hui, cette dame qui se heurtait à des obstacles en matière de financement a pu grâce au FNFI rendre viable

son activité. Désormais, elle ambitionne de mener celle-ci à un niveau supérieur avec le produit Nkodédé.

CONSEILS AUX FEMMES

Les communautés rurales sont celles qui ont le plus besoin de services financiers. Grâce au FNFI et à d'autres initiatives du gouvernement, l'inclusion financière des zones rurales libère leur immense potentiel économique, et bénéficie aux pauvres en milieu rural y augmentant le revenu des ménages.

Tchodie Amah Justine, exhorte toutes les femmes Togolaises à saisir ses opportunités. Elle dit : « avec toutes les opportunités qu'il y a, aucune femme ne doit plus attendre son mari. Levez-vous, trouvez une idée, le FNFI va vous accompagner ». Et elle conclut : « Je demande aux femmes d'être éveillées, car la vie n'est pas facile »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... se faire vacciner. Comme on l'a constaté, la stratégie utilisée par le gouvernement a été contestée par certains Togolais et finalement taxée d'illégale par la Cour constitutionnelle. Toutefois, de façon générale, la vaccination est de plus en plus exigée dans plusieurs secteurs d'activité et lors de divers événements. Cela

a amené un nombre non négligeable de Togolais à accepter parfois malgré eux de se faire vacciner. Malheureusement, comme d'habitude, il y a des individus qui ont préféré jouer sur le terrain de l'illégalité en cherchant à se faire délivrer des cartes de vaccination contre de l'argent, sans avoir été vaccinés. Ces gens-là sont des dangers publics.

Le secrétaire général du Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), Dr Gilbert Tsolenyanu, déclarait il y a quelques jours que de fausses cartes vaccinales continuent de circuler. Il faut mettre la main sur ces faussaires et les punir sévèrement. Il faut tout de même se réjouir de constater que la situation sanitaire

continue de s'améliorer et souhaiter que la courbe des contaminations ne remonte plus.

« Il faut continuer à appliquer les recettes qui nous ont permis de parvenir à la situation actuelle », a déclaré le professeur-colonel Djibril Mohaman lors du point de presse de mercredi dernier à Lomé. Et quelles sont ces

recettes ? Lavage correct et régulier des mains, respect de la distanciation physique et sociale, port correct du masque de protection, et surtout la vaccination, qui semble porter des fruits, même si dans certains pays comme la Grande-Bretagne où l'on a beaucoup vacciné, l'on a encore enregistré des milliers de cas avant-hier.

La rédaction

Sommet mondial des filles à Lomé

Une reconnaissance pour la politique du genre prônée au Togo

La présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, a officiellement ouvert hier à l'hôtel Sarakawa de Lomé, la quatrième édition du sommet mondial des filles. C'est une première sur le continent africain et Lomé a eu le privilège de l'abriter. C'est véritablement une reconnaissance pour la politique du genre prônée dans notre pays. Madame Tsègan avait à ses côtés des personnalités de haut rang dont la première dame du Burkina Faso, Sika Adjoavi Kaboré.

Après le Forum génération égalité tenu à Mexico (Mexique) et à Paris (France) du 30 juin au 2 juillet 2021, c'est au tour du Sommet mondial des filles d'avoir lieu. Tous ces événements entrent dans la droite ligne de la célébration des 25 ans de la déclaration et du programme d'action de Beijing. Quel bilan peut-on en faire ? des pesanteurs demeurent. Mais comme le reconnaissent les filles elles-mêmes, il y a une prise de conscience généralisée que l'on ne peut pas nier.

Les différentes personnalités de haut rang dont des femmes, et qui ont pris la parole lors

de la cérémonie d'ouverture n'ont pas été avares en propos d'engagement. « Votre présence ici, madame la présidente de l'Assemblée nationale, dénote de l'engagement de la représentation nationale aux côtés de l'exécutif dans une synergie d'action en faveur de la promotion du genre. L'événement de ce jour est un argument de fierté nationale. Le présent sommet est pour nous un gage additionnel qui consolide notre politique selon laquelle la femme et la fille sont des maillons essentiels du développement durable. Ce sommet mondial des filles est source d'espoir pour plus de paix et de

stabilité dans le monde », a affirmé Adjovi Lonlongno Apedo, épouse Anakoma, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation.

De son côté, la première dame du Burkina Faso a délivré un discours digne de la femme africaine, mais aussi togolaise d'origine qu'elle est. « C'est un réel plaisir pour moi et pour la délégation qui m'accompagne de participer à cet important sommet des filles. Nos différentes lois fondamentales reconnaissent l'égalité entre les êtres vivants. Mais force est de constater que de grandes disparités persistent. Certaines de nos valeurs socio-culturelles sont indiscutablement à la base de nombreuses discriminations à l'endroit des femmes. Dans le domaine de l'éducation qui est un pilier essentiel du développement, les filles sont encore très

défavorisées. Les filles sont exposées aux contenus inappropriés sur les réseaux sociaux et peuvent trois fois plus que les garçons subir le cyberharcèlement », a-t-elle relevé dans son discours.

Et à la présidente de l'Assemblée nationale togolaise de prendre la parole pour prouver que la politique du genre est vraiment en marche sur la terre de nos aïeux. « Le Togo s'honore d'abriter le sommet mondial des filles. Je me réjouis de la forte mobilisation des délégations qui ont fait le déplacement de Lomé. Sous la très haute impulsion du président de la République, le Togo s'est engagé depuis des années dans des réformes visant à promouvoir les droits des femmes. De nombreux défis restent à relever, mais le Togo se réjouit des résultats obtenus. Dans les différentes équipes gouvernementales depuis

2005, le nombre des femmes ne cesse d'augmenter. La décentralisation et les élections locales ont ouvert la voie de la gouvernance locale à plusieurs femmes. Nous saisissons cette heureuse occasion pour exprimer au nom de toutes les femmes du Togo, notre reconnaissance à son excellence monsieur le président de la République pour son engagement au profit de la gent féminine. Nous continuerons à intensifier et à multiplier les initiatives. Les hommes et les femmes doivent travailler ensemble au niveau national et international. Pensons à ce que nous pouvons faire pour aider les filles à libérer tout leur potentiel. Cela doit devenir notre leitmotiv à tous. Nous vivons dans un monde d'innombrables possibilités. Je vous fais confiance, car vous êtes la génération égalité », a déclaré Yawa Djigbodi Tsègan.

Edem Dadzie

Cybermenaces

Lomé veut offrir le cadre pour faire de la cybersécurité une priorité

Lomé la capitale togolaise abritera du 25 au 26 octobre 2021, le 1er sommet sur la cybersécurité. Il s'agit d'un événement de grande envergure, puisqu'il va aborder un sujet qui revêt un intérêt capital pour les Etats. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants du secteur privé, des leaders de la société civile sont attendus à ce rendez-vous de la sécurité numérique.

Le recours massif au numérique expose, de façon accrue, les gouvernements, les entreprises et les citoyens africains aux cybermenaces. Cela constitue une situation inquiétante pour la florissante économie numérique en Afrique qui devrait générer 180 milliards de dollars US d'ici 2025 soit 5,02% du PIB continental et atteindra 712 milliards en 2050, soit 8,5% du PIB de la région.

Les défis que cette situation présente, allant de la protection des données à la résilience des systèmes, aux

attaques, en passant par la collaboration de l'ensemble des parties prenantes, sont immenses et nécessitent la plus grande mobilisation à tous les niveaux : local, national, sous-régional, régional, continental et mondial.

« Ce sommet auquel participeront de nombreuses personnalités de premier plan, comme le président de la République togolaise, S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé, la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Mme Vera Songwe, le



Cina Lawson, ministre en charge de l'Economie numérique

président de la Commission de la Cedeao, M. Jean Claude Kassi BROU, pour ne citer que celles-ci, a pour finalité de faire de la cybersécurité une priorité absolue pour nos Etats. Maintenant que les cadres réglementaires ont

largement été mis en place, nous souhaitons proposer des idées innovantes en matière de coopération opérationnelle, pour faire face aux menaces de façon concrète et décisive. Nos ressources étant limitées,

nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble», affirme Cina Lawson, ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale de la République togolaise.

E. Dadzie

Côte d'Ivoire / Braquage de la Bceao**Laurent Gbagbo rejette cette condamnation et fait réagir le gouvernement**

Dans une interview accordée à France 24, l'ancien président ivoirien est revenu sur sa condamnation à 20 ans de prison par la justice ivoirienne dans l'affaire du « casse de la Bceao », alors qu'il était enfermé à la Cour pénale internationale. Condamnation qu'il ne reconnaît toujours pas et qui a fait réagir le gouvernement le mercredi 20 octobre 2021 dernier.

C'est à peine que l'euphorie de la création de son nouveau parti politique est tombée que l'ancien chef de l'Etat ivoirien est encore dans le viseur de la justice de son pays. Pour avoir rejeté, au cours d'une interview accordée à France 24 mercredi 20 octobre dernier, sa condamnation à 20 ans de prison pour le braquage de la Bceao, Laurent Gbagbo a fait réagir le porte-parole du gouvernement qui a tenu à faire des mises au point. En effet, l'ancien président de la République ivoirienne estime

inadmissible sa condamnation à 20 ans de prison dans l'affaire dite de « casse de la Bceao », alors que, selon lui, la Bceao a été braquée par des braqueurs, des rebelles, mais aucun de ces criminels n'a été inquiété. D'ailleurs, le nouveau président du Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire affirme n'attendre aucune amnistie présidentielle pour lever cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête. Depuis son retour en Côte d'Ivoire, le 17 juin dernier, Laurent Gbagbo n'a jamais été inquiété par

cette décision de justice. Amadou Coulibaly, le porte-parole du gouvernement, en guise de réponse, a précisé que la condamnation restait valable malgré son acquittement par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. «M. Laurent Gbagbo a beau être étonné, il demeure poursuivi devant la justice ivoirienne. Je ne veux pas faire plus de commentaires sur les propos de M. Laurent Gbagbo, qui a beaucoup de conflits à régler, y compris des conflits avec sa propre personne.».

**Laurent Gbagbo**

Laurent Gbagbo aurait-il fait un commentaire de trop au cours de cette interview de France 24 ? Au moment où il semble reprendre de son aura sur l'échiquier politique ivoirien avec la création de son parti politique, à qui il

donne une vision socialiste et panafricaniste, l'ex-détenu de la CPI aurait-il titillé son adversaire politique en le défiant ouvertement sur les antennes d'une chaîne internationale ?

T.M.**Guinée****Malgré les sanctions de la Cedeao, le président Umaro Sissoco Embaló en visite de travail en Guinée-Conakry**

Le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a posé pied à Conakry, en Guinée, mercredi 20 octobre. Une visite qu'il avait annoncée sur RFI, dans un entretien diffusé samedi 16 octobre, la plaçant dans une logique de rapprochement entre voisins, malgré les sanctions prises par la Cedeao après le coup d'État du 5 septembre contre Alpha Condé.

**Mamady Doumbouya et le président Umaro Sissoco Embaló**

Le tapis rouge et les honneurs à son arrivée à Conakry. Umaro Sissoco Embaló a été accueilli, mercredi 20 octobre, par celui qu'il appelle son « jeune frère » : le président de la transition guinéenne, le colonel Mamady Doumbouya. Le coup d'État du 5 septembre ouvre un nouveau chapitre des relations entre Conakry et Bissau.

Umaro Sissoco Embaló le dit lui-même : « Alpha Condé et moi, nous ne nous aimions pas. » Le Bissau-Guinéen avait marqué son opposition au troisième mandat de son homologue guinéen et soutenait son opposant, Cellou Dalain Diallo.

Auparavant, Umaro Sissoco Embaló n'avait pas digéré la médiation d'Alpha Condé en Guinée-Bissau en 2017 pour le compte de la Cedeao. Il l'accuse d'avoir défendu son adversaire de l'époque. Malgré cela, Umaro Sissoco Embaló assure ne pas s'être réjoui du coup d'État.

Il affirme néanmoins avoir été l'un des premiers dirigeants à parler au téléphone au colonel Doumbouya, assurant lui avoir transmis le message du Congolais Denis Sassou-Nguesso, très préoccupé par le sort de son ami Alpha Condé, et proposant de l'accueillir à Brazzaville.

Quant à la Cedeao, qui souhaite voir des élections au plus tard début mars en Guinée, Umaro Sissoco Embaló dit comprendre les sanctions, mais ne voit rien de contradictoire à œuvrer au rapprochement, après des années de mésentente.

T.M. et Rfi.fr**Mali****Le gouvernement veut négocier avec les Djihadistes**

Alors que les troupes de Barkhane quittent le pays, le régime de transition a décidé de rouvrir la voie des négociations avec Iyad ag Ghaly et Amadou Koufa, franchissant une ligne rouge pour Paris.

Après de longues hésitations, l'ouverture de négociations entre les autorités maliennes et les chefs des groupes djihadistes actifs dans le pays est désormais officiellement assumée. Mahamadou Koné, le ministre malien des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, a mandaté le Haut Conseil islamique du Mali (HCI), présidé par Chérif Ousmane Madani Haïdara, d'amorcer le dialogue avec le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) d'Iyad ag Ghaly. Cette nébuleuse est également composée des éléments de la katiba Macina d'Amadou Koufa, de ceux d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), d'Ansar dine et d'Al-Mourabitoune. Une décision prise à l'issue d'une rencontre, le 12 octobre, mais passée inaperçue pendant plusieurs jours.

C'est la première fois que cette tâche est confiée à ce conseil islamique, une structure que le ministre considère comme la mieux placée pour « identifier des personnes rompues aux techniques de négociation », c'est-à-dire « des vrais connaisseurs du pays, imprégnés des enjeux internes et externes ... et assez pédagogues ».

Ce choix intervient quelques mois après que le HCI a réussi une mission de bons offices et de réconciliation dans le centre du pays. En mars, le Haut Conseil avait trouvé un accord de cessez-le feu d'une durée d'un mois entre les djihadistes

**Des soldats maliens lors d'une patrouille**

de la région, affiliés à la katiba Macina, et les chasseurs traditionnels dozos. Une trêve majeure dans cette zone qui fut durant plusieurs mois le théâtre d'attaques sanglantes et meurtrières.

Ces chefs djihadistes accepteront-ils d'amorcer au niveau national ce qu'ils ont tenté localement ? Dans un communiqué de mars 2020, le Jnim envisage sérieusement cette possibilité, mais pose un préalable de taille : que les soldats français et les Casques bleus de la Minusma quittent le Mali. Une manière d'ouvrir et de

fermer la porte dans le même temps.

Aujourd'hui encore, en dépit des fortes tensions diplomatiques accumulées depuis le coup d'État militaire d'août 2020 et qui n'ont cessé de se renforcer ces dernières semaines, entre Bamako et la communauté internationale, les autorités de transition ont jusqu'ici rappelé leur volonté de poursuivre leur coopération avec la France et avec tous leurs partenaires.

T.M.

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ? Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin** ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Plateforme industrielle d'Adétikopé

Elle bénéficie d'un financement de 20 milliards FCFA de la BOAD

Le président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), Serge Ekué et le président de la société Plateform Industrial Adétikopé (PIA) SAS, Jesse Ian Damsky, ont signé jeudi 21 octobre à Lomé un contrat de prêt d'un montant total de 20 milliards FCFA. Le contrat est relatif au projet de création et d'exploitation d'une Plateforme industrielle intégrée d'une superficie de 132 ha à Adétikopé, en République togolaise.

Ce projet inscrit dans la nouvelle feuille de route gouvernementale 2021-2025, qui dessine le Plan stratégique « Togo 2025 » visant à « faire du Togo, un pays en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable », concrétise l'Accord-cadre signé entre PIA SAS, l'Etat togolais et Arise Special Economic Zone (ARISE SEZ). Cet accord vise la création d'une Plateforme industrielle intégrée avec pour objectif d'attirer des investisseurs en vue de développer des

activités industrielles et multisectorielles, à savoir notamment la transformation de produits agricoles et miniers locaux. Il s'inscrit également dans le Plan Djoliba 2021-2025, plan stratégique de la BOAD, en ses axes 1 et 2 visant respectivement le renforcement de l'intégration régionale et la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée de la production agricole et minière nationale

en créant les conditions (mise à disposition de terrains industriels, d'électricité, d'eau et de moyens de communication, facilitation des formalités administratives, avantages douaniers et fiscaux etc.) en vue de sa transformation industrielle ainsi que l'accroissement de la capacité logistique du pays. Il permettra au cours de sa mise en œuvre et sur sa durée d'exploitation de contribuer au renforcement de la capacité de traitement des marchandises du Port Autonome de Lomé ; à la création d'emplois et de



Serge Ekué (à droite) et Jesse Ian Damsky

richesse. Cette opération contribuera à la transformation structurelle de l'économie au Togo, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et permettra d'assurer la création d'emplois l'amélioration du bien-être social. Elle porte à

266 256 M F CFA, le montant total des engagements de la BOAD en faveur du secteur privé au Togo et à 774 703 MFCFA, le montant cumulé des engagements de la BOAD dans ce pays, tous secteurs confondus.

La rédaction

3e Forum économique et des affaires Turquie-Afrique

Kodjo Adedze invite les opérateurs économiques turcs à investir au Togo

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale Kodjo Adedze et une délégation togolaise prennent part au 3e Forum économique des affaires Turquie-Afrique du 21 au 22 octobre à Istanbul en Turquie. Le ministre Adedze a saisi cette occasion pour inviter les opérateurs économiques turcs à investir au Togo.

Ce 3e Forum économique et des affaires Turquie-Afrique est organisé par le ministère du Commerce de la République de Turquie. Il vise à promouvoir les investissements turcs et africains en analysant les relations commerciales et économiques entre l'Afrique et la Turquie. Le forum permet également d'évaluer l'approche de la Turquie en matière d'investissement en Afrique, de faciliter l'interaction entre les deux communautés d'affaires et d'initier un dialogue entre les investisseurs turcs et africains.

Dans son intervention au

cours de ce forum, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale a évoqué la paix, la sécurité et la stabilité au Togo. Il a également parlé de l'amélioration continue du climat des affaires, du cadre juridique très attractif pour les investisseurs et la feuille de route gouvernementale avec ses 42 projets et réformes à forts impacts.

« Le Togo est la destination privilégiée pour l'investissement en Afrique, un marché de 1,3 milliards de consommateurs », a déclaré



Kodjo Adedze et Sekib Avdagic

Kodjo Adedze.

Des ministres du commerce des pays africains, des hommes d'affaires turcs et africains, des représentants des institutions du secteur privé... prennent part à ce 3e

forum.

En marge de cette rencontre, Kodjo Adedze a rencontré mercredi 20 octobre le président de la Chambre de commerce d'Istanbul, Sekib Avdagic. Les discussions

ont tourné autour de la coopération entre la Chambre de commerce et d'industrie du Togo et la Chambre de commerce d'Istanbul.

Félix Tagba

Portabilité des numéros mobiles

L'Arcep consulte les consommateurs et opérateurs

Dans le cadre de la mise en œuvre de la portabilité des numéros mobiles, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) effectue des consultations auprès des consommateurs et des opérateurs. La portabilité offre plusieurs avantages aux consommateurs.

L'objectif de cette consultation publique est d'expliquer au public les avantages de la portabilité des numéros mobiles et les conditions de mise en place du dispositif au Togo.

A travers la portabilité, les consommateurs pourront changer d'opérateur tout en conservant leurs numéros chez leur opérateur d'origine,

en cas d'insatisfaction sur la qualité de service. Elle leur permet également de bénéficier de meilleurs offres et tarifs disponibles chez le concurrent. La portabilité permet de dynamiser le marché et d'offrir plusieurs possibilités au consommateur.

Cette consultation publique est réalisée par l'Arcep auprès



Le siège de l'Arcep

des consommateurs de téléphonie mobile du Togo à travers des campagnes d'appels sortants, son site internet : www.arcep.tg.

tg, les associations de consommateurs, le canal USSD *800#.

La consultation publique se tient jusqu'au 31 octobre

prochain.

Pour rappel, l'Arcep a entre autres pour missions d'assurer la gestion et le contrôle des opérateurs autorisés par le gouvernement pour établir et exploiter des réseaux et services ouverts au public, de délivrer des autorisations pour les réseaux indépendants - agréments d'équipements terminaux et agréments d'installateurs - certificat d'enregistrement pour les fournisseurs de services à valeur ajoutée, de protéger les intérêts des consommateurs.

Félix T.

Octobre rose

Sensibilisations et des actions au Togo

Octobre, nous y sommes ! Octobre rose est une campagne annuelle qui, durant tout le mois d'octobre, consacre une communication destinée à sensibiliser sur le dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche. En effet, le cancer du sein est la première cause de mortalité chez les femmes de moins de 65 ans avec près de 4000 décès chaque année dans le monde. 28ème édition mondiale en ce mois d'octobre 2021 et 13ème du genre au Togo, cet événement a pour symbole un ruban rose. Son équivalent anglo-saxon est le "National Breast Cancer Awareness Month". Au Togo, les femmes ne sont pas laissées pour compte. La campagne « Octobre rose » est marquée par différentes activités en vue de limiter le risque de cette maladie.

Le 19 octobre précisément marque la journée mondiale de lutte contre le cancer du sein. Selon l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), chaque année, plus de 1,1 million de nouveaux cas sont diagnostiqués dans le monde. Ce chiffre représente environ 10% des nouveaux cas de cancer chez la femme. Avec plus de 410.000 décès par an, le cancer du sein représente la cause d'environ 14% des décès dus au cancer chez la femme et de 1,6% des décès chez la femme dans le monde. Selon RFI, cette maladie en a tué 685 000 l'année, principalement dans les pays les plus pauvres de la planète, où le dépistage et l'accès au traitement sont compliqués, selon l'OMS.

Plus d'une dizaine de type cancers les plus fréquents au Togo



Les cancers du sein, du col, de l'utérus, de la prostate, du foie, et les lymphomes non hodgkiniens (Globocan 2012). Selon les statistiques, du Laboratoire d'anatomie pathologie du CHU Sylvanus Olympio, les cancers du sein (27,1%), du col de l'utérus (11,2%), de la peau (10%), les lymphomes (7%), les cancers ORL (7%) sont les principaux cancers enregistrés chez les femmes tandis que chez les hommes, c'est les cancers de la peau (15,4%), de la prostate (12,9%), de l'estomac (10%), les cancers ORL (9%), et les lymphomes (9%). Chez les enfants, les principaux cancers

identifiés sont le lymphome de Burkitt (27,9%), le rétinoblastome (8,5%), le rhabdomyosarcome (4,8%), le néphroblastome (4,7%), et le sarcome de Kaposi (3%).

Le Togo enregistre 3700 à 4000 nouveaux cas de cancer chaque année avec 2500 à 3000 décès au bout de douze (12) lunes, dont 27,1% concernent le cancer des seins. C'est le sombre tableau que dressent les professionnels de la santé à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le cancer célébrée le 04 février 2016 à Lomé.

Un Institut national de cancérologie (INC)

Prenant la mesure de la gravité de la situation, le gouvernement a décidé de créer en 2015 un Institut

national de cancérologie (INC). L'INC travaille à la mise en place d'un meilleur système de prévention



Des seins atteints de cancer

et de traitement et facilite la prise en charge globale des malades. Les grands défis pour le Togo dans le cadre de la prévention et de la maîtrise des cancers sont, entre autres, le retard dans le diagnostic et l'inadéquation du système de santé en termes de disponibilité et d'offre de soins.

Pôle de référence national, l'INC a pour objectif de coordonner les

initiatives de prise en charge du cancer au Togo. Il assure une prise en charge globale des patients en collaboration avec les centres régionaux et internationaux de prise en charge. Avec l'ouverture de cet institut, le Togo emboîte le pas aux pays de la sous-région ayant déjà des centres fonctionnels de prise en charge du cancer comme le Nigeria, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

MLA, une association d'une jeune Togolaise aux côtés des femmes contre le cancer des seins

Étudiante à la faculté des Sciences de la santé de l'Université de Lomé, la Togolaise Sodokin Adjovi Evenunye, est l'initiatrice et la fondatrice de la Med Students Leaders Association (MLA). C'est une association qui regroupe des carabins avec pour objectif d'apporter aux populations, des informations relatives aux mesures préventives des maladies transmissibles et non transmissibles. Un défi qui, loin d'être une utopie, se concrétise chaque jour par des actions visibles sur le terrain à travers des campagnes foraines de dépistages, de sensibilisation sur le diabète, le cancer du sein, etc. La vie n'est pas rose pour les Togolaises affectées par le cancer du sein. Cette triste réalité, Mlle Sodokin l'a vécue au cours de ses stages au CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Suite à ce constat, elle a fondé avec des camarades, la MLA en février 2017, avec pour mission entre autres d'accentuer les messages de sensibilisation, l'éducation de masse sur le bon geste à avoir afin de lutter contre les cancers dont celui des seins.

« Pour éviter le cancer du sein, je palpe régulièrement mes seins ». Tel est le message apporté par l'association aux lycéennes qu'elle a rencontrées lors de sa première tournée de sensibilisation. Cette tournée a été effectuée dans (3) trois grands lycées de la capitale. Elle s'est déroulée le mois d'octobre et s'est inscrite dans la droite ligne du programme d'octobre rose consacré à la lutte contre le cancer du sein. Au total, 702 lycéennes ont bénéficié de cette formation.

« Pour une première édition, il s'agit d'un grand succès pour nous, dans la mesure où durant ce tour, nous avons eu à animer des ateliers pratiques de techniques d'auto-examen des seins. Ce geste, reste encore méconnu malheureusement par la population, alors qu'il est salvateur en ce sens qu'il permet de faire le dépistage précoce de ce cancer. (...). Ces filles deviennent nos ambassadrices puisqu'elles ont la capacité de partager ce qu'elles ont appris, et pourront sensibiliser au moins (10) dix femmes de leur communauté, qui à leur tour feront de même », a expliqué



Sodokin Adjovi Evenunye

Sodokin Adjovi Evenunye. « Nous souhaiterions qu'au cours des prochaines éditions, nous puissions toucher le double des personnes que nous avons eu à toucher, c'est-

à-dire au moins 6 écoles de la capitale. Poser des jalons, au-delà de Lomé, et atteindre les régions en termes de présence physique ne serait pas mal », espère-t-elle.

Les hommes également menacés par le cancer des seins

Le cancer du sein existe pourtant bel et bien chez l'homme. Etant donné qu'on le sait encore trop peu,

il est le plus souvent diagnostiqué tardivement. Les glandes mammaires existent chez l'homme

mais sont peu développées. C'est pourquoi l'homme peut aussi être touché par le cancer du sein. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un carcinome canalaire infiltrant. Les causes de l'apparition du cancer du sein chez l'homme sont connues : il s'agit, comme chez la femme, d'une mutation des gènes BRCA1 ou BRCA2, qui prédisposent

l'homme atteint de ce syndrome, le taux d'androgènes est bas et le taux d'œstrogènes est élevé, ce qui augmente le risque de cancer du sein, l'exposition aux rayonnements (radiothérapie) du thorax dans le passé. La cirrhose du foie : elle est responsable d'une augmentation du taux d'œstrogènes et une baisse du taux d'androgènes. Les



à la maladie. Environ 15 % des cancers du sein chez l'homme sont liés à une mutation héritée de ces gènes. D'autres facteurs de risque sont possibles : l'âge. le risque de développer un cancer du sein pour un homme augmente avec l'âge, l'hérédité : l'existence de cas de cancer du sein chez un parent proche, tant homme que femme. Le syndrome de Klinefelter : chez

symptômes du cancer du sein masculin. Grosseur au niveau d'un "sein", non douloureuse perçue lors de l'autopalpation, rétraction ou déviation du mamelon, rougeur, œdème et chaleur d'une zone du sein. Douleur localisée, ganglions palpables au niveau des aisselles, écoulement verdâtre ou coloré de sang.

Attipoe Edem Kodjo

**ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS**



SUR

MONKIOSK.com

www.monkiosk.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui impacte,
brille et ose

Suivez notre actualité sur
whatsapp (infos en DM)
www.togomatin.tg



: @Togomatin1



: Togomatin



: instagram.com / togomatin



: www.togomatin.tg

**ASSIGNATION EN RETRACTATION
DE L'ORDONNANCE N°1984/2015 DU 23/09/2015**

L'an deux mille vingt et un
Et le mandi dix-neuf (19) octobre à 09 heures 27 minutes

A la requête de Monsieur **GAMATHO Mawulé Perrin**, Juriste d'Affaires, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé, Tél : 92 74 66 57 ;

Maitre **AMEKOUDI Kafui A. Koffi**, Avocat au Barreau du Togo, Villa n°3, rue 237, quartier Totsi, BP : 12173 Lomé - Togo, Tél : (228) 90 96 01 85/ 22 55 86 34, E-mail : contact@amkalegal.com, kafui.amekoudi@amkalegal.com.

J'ai, Monsieur, M. Etienne KPEDEHA
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de 1^{re} Instance de 1^{re} Classe
de Lomé à l'adresse 23, Rue KPOUWEDJE
à 100 m environnement 0000 Lomé-1 de
l'Immeuble KOUWEDJE, sur le 01ème Plan II
de la Ville de Lomé.

Donné assignation à :

Madame AVOUZI Stela, demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Bè-Kpéhénou, ayant pour Conseil Maitre **HAMADOU Yacoubou**, Avocat au Barreau du Togo, quartier Hédranawoé, BP.31185, Tél. 22 61 02 71, Fax : 22 61 02 31, Lomé-TOGO, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de 1^{re} Instance de 1^{re} Classe de Lomé, conformément à l'article 59 du Code de procédure civile, et ce parce que la requête n'a aucune adresse connue de nous et que nous avons vainement tenté de délaisser l'acte à son Conseil susnommé pour son compte*

A comparaitre le **Lundi 25 octobre 2021 à huit (08) heures** par-devant le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé statuant en matière de référé au Palais de Justice de ladite ville :

POUR :

Monsieur **GAMATHO M. Perrin** est propriétaire par voie d'achat d'une parcelle de terrain urbain non bâti mais clôturée, sise à Hédranawoé (Préfecture du Golfe), ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance superficielle de sept ares quatre-vingt-quatorze centiares (7a 94ca), limitée au Nord par le titre foncier N°15225 RT, au Sud et à l'Ouest par les lots N°630 et 620, à l'Est par une rue non dénommée.

Confer Pièce N°1 : **Reçu de vente notarié en date du 05/04/2018**

①

Avant que la société civile et immobilière « **SCI MAGNUM IMMOBILIER** » représentée par sa Gérante, ne transfère au requérant son droit de propriété en 2018 sur l'immeuble en question, elle-même (la société) l'a acquis par vente notariée auprès de Madame **LORENZO Elvire Naica**, veuve **TOMAZI** après mutation du Titre Foncier N°19700 RT, Vol. XCIX, Fo. 158 le 26 novembre 2014, laquelle veuve l'avait également acquis par voie de donation de sa mère Madame **GOZO Adakouvi**, par-devant Notaire le 10 août 1989.

Feu **GOZO Adakouvi** elle-même, l'ayant acquis par voie d'achat auprès du sieur **VEDZI ATIVO Kokou** le 19 octobre 1981 et un Certificat Administratif établi le 6 juin 1985 a été délivré par le Préfet du Golfe où le terrain sus référencé avait été régulièrement déclaré libre de toutes charges ; Dès le 9 janvier 1988 en l'absence de toute opposition dans les délais légaux, le Titre Foncier N°19700 RT, Vol. XCIX, Fo. 158 a été régulièrement créé le 3 avril 1989 au nom de son propriétaire originaire légal.

Il s'agit donc sur toute la ligne d'un processus régulier d'acquisition de bien immobilier conformément à la législation foncière en vigueur à l'époque ; de telle sorte qu'aucune contestation, aucune opposition régulièrement recevable n'avait frappé tous ces premiers transferts de droit de propriété afférents au terrain du requérant.

Confer Pièce N°2 : **Copie du Bordereau analytique du Titre Foncier N°19700 RT, Vol. XCIX, Fo.158**

Lors de la toute première visite du requérant, le terrain en question était entièrement clôturé, et il n'y avait qu'une ouverture servant de portail qui a même été fermée par le vendeur du requérant avant la cession.

Fort de son droit de propriété régulièrement établi et découlant des circonstances rappelées supra, le requérant a entamé récemment, en 2020, les tous premiers travaux d'occupation de sa parcelle de terrain.

Ces travaux consistaient d'abord au sarclage des herbes, des arbustes et autres encombrants la devanture de sa parcelle de terrain sus indiquée.

Ensuite, avaient suivi les travaux de réouverture de l'entrée du terrain clôturé, et enfin les travaux de sarclage d'autres herbes et arbustes plus importantes à l'intérieur du terrain sus décrit. Tous ces travaux ont donc été enclenchés de façon notoire et à titre de propriétaire.

Contre toute attente, pendant que les ouvriers du requérant étaient en train de finir les premières fabrications de briques qui serviraient aux travaux de fondation à l'intérieur de sa parcelle de terrain, un quidam a inscrit sur les clôtures de sa propriété les références d'une ordonnance de cessation des travaux rendue le 23 septembre 2015 par la juridiction présidentielle du Tribunal de céans à la requête de la requise.

Pièce N°3 : **Copie de l'ordonnance de cessation des travaux N°1984/2015 du 23/09/2015**

②

Cette fameuse ordonnance n'a été signifiée ou délaissée à personne alors qu'il y avait pourtant des ouvriers sur la parcelle en cause ce jour-là, ce qui constitue une violation des dispositions du nouveau Code de Procédure Civile togolais en matière de notification d'actes judiciaires.

Après les investigations du requérant, grande a été encore sa surprise lorsqu'il prit connaissance du contenu de la requête ayant abouti au rendu de cette ordonnance querrelée.

En effet, cette ordonnance de cessation des travaux a été rendue alors même qu'aucune description formelle, claire et précise n'a été rapportée par la requise sur l'immeuble sensé être concerné par cette mesure.

Aucune information ne permet d'identifier et d'individualiser la parcelle objet de l'ordonnance de cessation des travaux.

Il est évident que la requise s'est certainement méprise ou s'est trompée de terrain, et dès lors a induit par la même occasion le juge qui était saisi.

Cette ordonnance mérite purement et simplement rétractation.

C'est donc à tort que la requise a pu se servir de l'ordonnance querrelée suscitée pour obtenir l'autorisation de l'inscrire sur les clôtures de l'immeuble appartenant au requérant tel que décrit plus haut.

Elle a été rendue en violation flagrante du droit de propriété du requérant rendu indiscutable par le titre foncier qu'il détient sur son immeuble.

Aux termes de l'article 256 du Code Foncier et Domaniale du Togo « **Le titre foncier est définitif, intangible et inattaquable, sauf en cas de fraude ou d'erreur** » ; plus loin l'article 606 du même code dispose également que : « **le titre foncier fait la preuve de la propriété en matière immobilière. Lorsqu'il est régulièrement établi, il a la valeur d'un acte authentique et garanti à son titulaire de façon incontestable le droit de propriété de l'immeuble qui en est l'objet** ».

Il y a donc urgence à voir rétablir la Justice en rétractant purement et simplement l'ordonnance de cessation des travaux N°1984/2015 du 23 septembre 2015 rendue en violation des droits du requérant.

Il échet en outre d'ordonner à la requise d'effacer les mentions de cette ordonnance de cessation des travaux sous astreintes de cent mille (100 000) francs CFA par jour de retard ou de résistance.

③

PAR CES MOTIFS

Et tous autres à suppléer ou à déduire au besoin d'office :

Mais dès à présent et vu l'urgence :

- Constaté que l'ordonnance de cessation des travaux N°1984/2015 du 23 septembre 2015 a été rendue en violation du droit de propriété de Monsieur **GAMATHO Mawulé Perrin** ;
- Constaté en outre que le requérant détient le Titre Foncier N°19700 RT, Vol. XCIX, Fo. 158, établi sur la parcelle de terrain en cause, qui confirme son droit de propriété conformément à l'article 256 de la Loi N°2018-005 du 14 juin 2018 portant Code Foncier et Domaniale au TOGO ;

En conséquence :

- Rétracter purement et simplement l'ordonnance de cessation des travaux N°1984/2015 du 23 septembre 2015 ;
- Ordonner à Madame **AVOUZI Stela** épouse **WOGOMEBU** d'effacer les mentions de cette ordonnance de cessation des travaux sous astreintes de cent mille (100 000) francs CFA par jour de retard ou de résistance ;
- Ordonner en outre l'exécution sur minute et avant enregistrement de l'ordonnance à intervenir nonobstant toutes voies de recours, et sans caution ;
- Condamner la requise aux dépens dont distraction au profit de Me **AMEKOUDI Kafui A. Koffi**, Avocat aux offres de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QUE'ELLE NE L'IGNORE,**

Et, je lui ai étant et parlant comme ci-dessus laissé tant copie des pièces que celle du présent exploit dont le coût est de : 30.000 francs CFA.

L'HUISSIER


④



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le cadre de l'opérationnalisation effective du Poste de Contrôles Juxtaposés (PCJ) de Noépé-Akanu et de la redéfinition du corridor Abidjan-Lagos,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des

Opérateurs économiques qu'à compter du 1er novembre 2021, les opérations de dédouanement de marchandises en transit, au départ ou en provenance du Ghana à destination du Togo ou d'autres pays sont impérativement logées au Poste de Contrôles Juxtaposés de Noépé-Akanu.

Sont ainsi visées, les marchandises chargées dans les ports, usines, entrepôts ou autres installations similaires en provenance du Ghana.

Il en est de même du transit douanier de marchandises au départ ou en provenance du Togo à destination du Ghana ou d'autres pays.

En ce qui concerne le trafic des marchandises diverses achetées sur le marché ghanéen ou togolais communément appelées «acquit» les formalités de dédouanement sont domiciliées à la Division des Opérations Douanières de Kwadjoviakopé et au bureau de Douane de Ségbé.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2021

P. Le Commissaire Général absent, p.i
Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, p.i

Kwawo A. K. ESSIEN

Système immunitaire

Plusieurs facteurs favorisent son affaiblissement

Le système immunitaire est le mécanisme de défense de l'organisme contre les infections. Mais, pour une raison ou pour une autre, ce système complexe peut s'affaiblir. Il y a des facteurs qui militent fortement à l'affaiblissement de cette défense du corps humain. Une personne qui aimerait garder une bonne santé doit connaître ces facteurs et lutter contre eux. Mais avant, voyons les raisons qui entraînent le dérèglement du système immunitaire.

Le projet VFDM est financé par le Fonds d'adaptation. La mise en œuvre du projet VFDM implique la participation active des agences nationales (en charge de la météorologie, l'hydrologie, la gestion des ressources en eau, la protection des eaux, la protection civile, etc.), des institutions régionales et des partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de recherche CIMA, le département italien de la protection civile, UNITAR / UNOSAT, UICN et CERFE etc.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet VFDM, il est prévu de mener l'activité portant sur le développement des cartes de risques des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta en utilisant les informations nouvelles et celles existantes disponibles auprès des agences mondiales (à partir des satellites et des sources géospatiales), nationales et locales ainsi qu'avec d'autres projets dans la région. Cette activité s'inscrit dans le cadre du développement du système d'alerte précoce VOLTALARM basé sur la plateforme myDEWETRA.

Pour ce faire, des technicien(ne)s mobilisés dans chacun des six pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) du bassin de la Volta ont suivi avec intérêt des formations en ligne pour la production desdites cartes de risques avec l'appui de la Fondation de recherche CIMA en collaboration avec l'Institut des études environnementales IVM de l'Université Vrije (Amsterdam, Pays-Bas).

Conformément au chronogramme d'exécution de l'activité, un premier atelier technique national sur la cartographie des risques des inondations et de sécheresse dans le bassin de la Volta a été déjà tenu et un deuxième atelier technique national sera organisé dans chacun des six pays cibles. Les 14, 15 et 16 octobre 2021, ce fut le tour du Togo.

«Il s'est agi essentiellement au terme de ces 3 jours d'échanges, de déterminer les zones à fort risque, à moyen risque et à faible risque de sécheresses et d'inondations au Togo. Cela permettra de minimiser les dégâts causés par ces

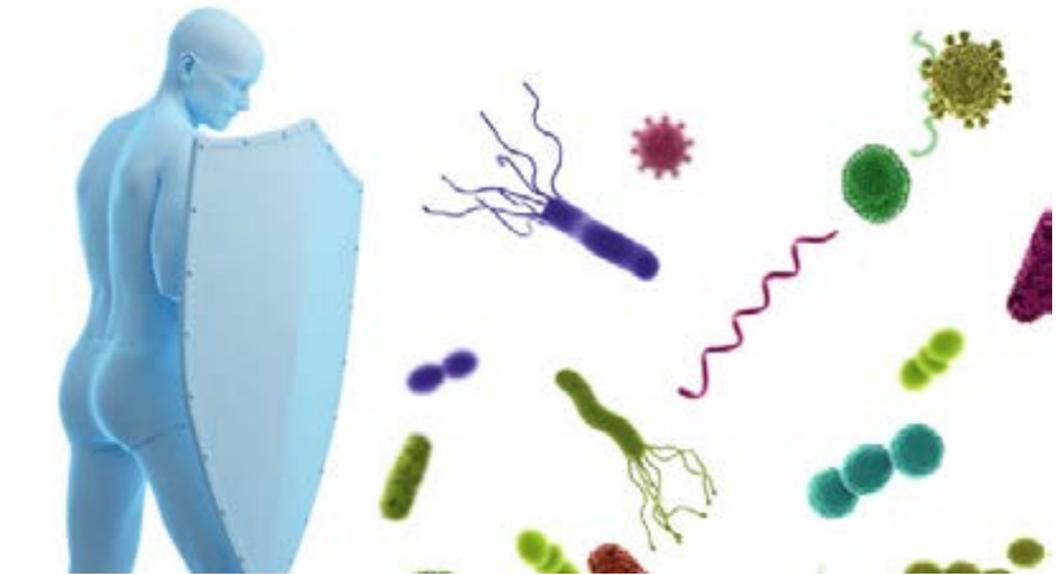


Illustration de la manière dont le système immunitaire se comporte

aléas. Ce deuxième atelier a permis d'élaborer des cartes de risques d'inondations et de sécheresses sur la base des données (hydrologiques, météorologiques, agricoles, démographiques,) collectées par les techniciens», a expliqué Maxime Téblékou, chargé de projets au secrétariat exécutif du GWP-AO.

«Nous avons déjà travaillé ailleurs pour les mêmes cartes de risques. Sur 16 pays d'Afrique, on a élaboré des profils de risques qui font déjà leur preuve. Nous nous appuyons généralement sur les données locales et c'est ce que nous ferons également au Togo et dans l'espace ABV. Cela permettra de développer une précision majeure dans le développement des cartes qui pourront être utilisées par les autorités dans la prise de décisions

et dans la planification et la prévention des risques de catastrophes », a affirmé Anna Mapelli, ingénieur-hydrologue pour la fondation CIMA (Centre international pour la surveillance environnementale).

«Nous avons entamé un processus de formation de techniciens nationaux qui travaillent à développer à l'échelle du bassin de la Volta des cartes de risques. Du coup, une grande portion du Togo sera intéressée par ces cartes de risques d'inondation et de sécheresse. On présentera ces cartes dès qu'elles seront prêtes dans les prochains mois, aux différentes autorités nationales. Et on espère déjà que ces outils aideront dans la prise de décision et la gestion des risques et catastrophes au

Togo», a ajouté l'ingénieur-hydrologue. « Nous remercions vivement le GWP-AO, l'ABV, l'OMM et CIMA qui ont bien voulu nous offrir cette formation. Disposer de techniciens sera d'un atout majeur pour le Togo. Nous travaillons sur les données satellitaires compte tenu de la non-disponibilité des données précises sur le terrain. C'est un grand processus que nous avons entamé et qui ne peut être abouti en 3 jours. Nous sommes dans la phase de méthodologie et de collecte. Les jours et mois à venir nous permettront de sortir des cartes plus précises et qui tiennent compte des réalités des zones concernées », s'est exprimé Bilali Ouro Sama, technicien cartographe togolais, bénéficiaire de la formation.

Edem Dadzie

Octobre rose 2021

L'autopalpation des seins, une technique à ne pas négliger

Octobre rose, le mois dédié à la sensibilisation contre les cancers spécifiques au corps de la femme (cancers du sein et du col de l'utérus), se poursuit. Nous avons encore la possibilité d'interpeller toutes les femmes sur la pratique d'un geste anodin, mais qui peut sauver : l'autopalpation des seins.

En pratique, l'autopalpation des seins est conseillée à partir de 40 ans, mais certains la recommandent dès 20 ans dans la première partie du cycle menstruel, après la fin des règles chez les femmes non ménopausées. Chez les femmes ménopausées, fixez-vous une date précise (début de mois) pour ne pas oublier. A faire idéalement tous les mois ou au moins tous les trois-quatre mois.

L'apprentissage de l'autopalpation des seins peut se faire auprès d'un professionnel de la santé, tel qu'un médecin généraliste ou un gynécologue, qui est formé à la pratique et procède régulièrement à des

palpations mammaires auprès de ses patientes.

Autopalpation des seins : les étapes

Installez-vous debout face à un miroir, torse nu ; Examinez vos seins les bras le long du corps ; Recommencez les bras levés au-dessus de la tête.

Recherchez une anomalie visible

Recherchez une anomalie visible comme : une asymétrie inhabituelle ; une coloration anormale de la peau comme une rougeur sur une partie du sein ou tout le sein (cela évoque une inflammation) ; une rétraction d'un mamelon (un mamelon sorti, l'autre rentré) ; une petite dépression qui pourrait évoquer



une tumeur très proche ; un écoulement par le mamelon

dans le soutien-gorge ou sur la chemise de nuit (en dehors de la

période de lactation).

TM et santé-magazine

Prix Faiseurs des Stars du Togo

Enfin une aubaine pour les acteurs culturels et médias

Famath Production & Partenaires ont décidé de mieux valoriser les acteurs à travers l'événement de récompense dénommé "Prix Faiseurs des Stars du Togo". Première édition du genre parrainée par le ministère togolais de la Culture et du Tourisme, le lancement s'est tenu ce 20 octobre 2021 à Lomé.

Une conférence a fait office de lancement officiel de la première édition du "Prix Faiseurs des Stars du Togo", initié par l'acteur culturel togolais, Mathias Fanho, directeur général de Famath Production et promoteur de Prix FAST. Placé sous le thème « Aider les promoteurs culturels à surmonter les difficultés liées à la pandémie de la Covid-19 », le "Prix Faiseurs des Stars du Togo", prend en compte 14 catégories d'acteurs : DJ, managers, producteurs, administrateurs, présentateurs (MC), animateurs radio, animateurs télé, web journalistes, journalistes de presse écrite, influenceurs, organes de presse écrite, radios, télévisions, artistes & mécènes.

L'artiste de la chanson, en effet, est la partie visible de l'iceberg. C'est toute une

équipe derrière qui travaille dans l'ombre afin de mettre l'artiste en lumière. Il est temps, selon le promoteur, Mathias Fanho, de mettre ces acteurs sous les projecteurs afin de les aider à sortir tant soit peu de la situation précaire. Le "Prix Faiseurs des Stars du Togo" « est une initiative qui consiste à identifier les promoteurs culturels du Togo à analyser leur parcours, à sélectionner ceux parmi eux qui font un travail meilleur et louable puis les primer lors d'une prestigieuse soirée artistique empreinte de musique et de couleurs », a fait comprendre l'initiateur Mathias Fanho, imprégné du showbiz depuis 21 ans déjà.

22 trophées toutes catégories confondues en plus de 10 trophées spéciaux de reconnaissance culturelle seront décernés aux



Le présidium du lancement

meilleurs. Ceci, pour les motiver à faire mieux, à se surpasser afin de propulser la musique togolaise. La particularité de cet événement réside dans les prix additionnels aux différents trophées : ¼ de terrains, bourse alimentaire, vivres, bon de commande, bon de formation.

Selon le chronogramme, il y aura la « Mise en place de l'académie des jurés et nomination des lauréats. Les membres du jury et les votes publics sont sous l'autorité de l'appui Me

Jonathan-K S. Amegonou, huissier de justice. La Création d'une plateforme numérique et d'un numéro à 4 chiffres pour les votes en ligne entre décembre 2021 et janvier 2022 ont été mis en place. La compilation des votes et la soirée de récompenses prévue en février 2022. Puis la rencontre bilan et perspective », a expliqué Warhyss da Tebie, responsable pôle projet communication.

Les candidatures sont ouvertes à toutes

personnes ayant un profil de ces catégories. Dix acteurs seront sélectionnés par catégorie. Les votes compteront à 70% du public et 30% du jury.

Il est également prévu le soutien des artistes en détresse, cultiver l'entraide et la convivialité entre les artistes. Ils seront initiés à l'entrepreneuriat. L'organisation des sorties groupées des artistes pour exporter l'art du Togo fait aussi partie du programme.

Attipoe Edem Kodjo

Journée internationale de la paix

Des acteurs échangent sur les principes de base de consolidation de la paix

Une journée de réflexion s'est tenue jeudi 21 octobre à Lomé dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de la paix. Cette journée de réflexion s'est tenue sur le thème : « ensemble pour une paix durable, inclusive basée sur le genre dans les communes du Togo ».



Photo de famille avec les participants

Initié par le ministère des Droits de l'homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les institutions de la République, à travers la direction de la prévention des conflits, cette journée a vu la participation de

plusieurs acteurs. La rencontre a été ouverte par le directeur de cabinet du ministère chargé des Droits de l'homme, Djeri Adjawè. Il s'agit à travers cette journée de réflexion d'échanger sur les principes

de base de consolidation de la paix et de partager des expériences entre les différents acteurs. La rencontre permet aussi de déterminer le rôle des acteurs locaux dans le processus de consolidation de la paix.

L'objectif de cette journée de réflexion est de faciliter une meilleure interaction entre les différents acteurs locaux et structures locales de prévention et de gestion des différends pour une consolidation de la paix dans les communes du Togo.

« En instituant la journée internationale de la paix, les Nations unies ont voulu attirer l'attention des autorités de tous les Etats sur l'importance de favoriser et de consolider la paix sur leurs territoires et partant dans le monde entier pour un développement effectif et durable », a précisé M. Adjawè.

Les participants sont entretenus sur les principes de base de la paix. Les bonnes pratiques pour une paix durable basée sur le genre dans les communes ont également été partagées.

La consolidation de la paix au Togo reste une priorité du gouvernement.

« Cette activité s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui fait de la paix une priorité dans son axe 1 intitulé renforcement de l'inclusion, de l'harmonie sociale et consolidation de la paix », a souligné Mme Pauline Dokou, directrice de la Prévention des conflits.

Pour rappel, la journée internationale de la paix est célébrée chaque 21 septembre. L'édition de cette année a été commémorée sous le thème : « se lever pour un monde plus équitable et durable ».

Cette journée de réflexion marquant la journée internationale de la paix a été organisée en différé à cause de la pandémie du coronavirus.

Félix Tagba



KPÉVIKA 4G ON KIFF TOUS !



DOUBLE
SIM



RAM 512MB
+ ROM 8GB



DOUBLE CAMERA
FRONTALE &
ARRIÈRE



BATTERIE
AMOVIBLE
2500MAH



RADIO, MP3
MP4 PLAYER,



BLUETOOTH



ENREGISTREUR
VIDÉO



T-FLASH



9900 FCFA

Promo valable jusqu'au 31 octobre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

